



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Entreprises d'insertion

Question écrite n° 50208

### Texte de la question

M. Louis Le Pensec attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des entreprises d'insertion par l'économique qui s'inquiètent des conséquences d'un désengagement de l'État dans le soutien de leurs actions. Si la place essentielle de cet outil et son efficacité dans la lutte contre l'exclusion sont souvent mises en avant, les entreprises d'insertion subissent, depuis 1995, des gels budgétaires qui ont lourdement affecté le nombre d'entre elles. Ainsi rien qu'en Bretagne, 5 d'entre elles ont dû déposer leur bilan depuis cette période et 4 autres risquent de les rejoindre au cours de cette année. En dépit de ce contexte peu favorable, les entreprises d'insertion souhaitent développer leurs activités et créer des emplois en signant un contrat d'objectif avec l'État. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend lever les mesures de gel budgétaire qui frappent les entreprises d'insertion et engager avec elles une concertation sur leur proposition de contrat d'objectif.

### Données clés

**Auteur :** [M. Le Pensec Louis](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50208

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mars 1997, page 1622